Rapport de la Commission d'Apprentissage

CAMARADES,

Notre Ecole d'apprentissage continue à fonctionner normalement, nous aurons donc peu de choses à vous dire dans notre rapport.

En ce qui concerne les élèves des deux premières années, leur instruction professionnelle suit son cours, sous la direction de notre camarade Sintz, toujours dévoué à la lourde tâche que lui incombe l'instruction des élèves, et qui nous donne satisfaction tant au point de vue travail que conduite.

Les élèves de troisième année, toujours sous la direction de notre camarade Michot, continuent la fabrication de différents appareils; pendant l'année qui vient de s'écouler ils ont exécuté :

Pour la Compagnie du P.-L.-M.: 130 appareils vibreurs pour recherches de défauts dans les lignes; 50 vibrateurs de courant d'occupation; 48 vibrateurs-distributeurs; 45 sonneries; 120 bobines pour morses militaires; 12 parleurs abat-son; 4 relais parleurs amovibles; 1 relai parleur sous ébénisterie; 99 commutateurs quatre directions; 20 bobines Cailho. A ces commandes s'ajoute une nombreuse quantité de pièces détachées pour les multiples ou appareils divers.

Comme tous les ans, nous avions sollicité du Sous-Secrétariat de l'Enseignement technique l'augmentation de notre subvention. Celle-ci nous a été en partie accordée; nous avons obtenu : une subvention ordinaire de 20.000 francs et une subvention complémentaire de 10.000 francs, soit au total 30.000 francs.

Le Conseil municipal de Paris nous a accordé 1.000 francs; le Conseil général 500 francs, en augmentation de 100 francs sur l'année dernière.

Nous avons dû cette année modifier le stage des apprentis à l'outillage, l'abondance du travail n'a pas permis au camarade qui s'occupe des apprentis d'en prendre comme les autres années deux pour un stage de deux mois, le manque de machines nous a fait réduire à un apprenti et le stage à un mois. Pour rétablir le stage comme précédemment, nous avons sollicité de l'Enseignement technique une subvention extraordinaire de 30.000 francs, qui nous permettrait de faire l'achat d'une fraiseuse où les apprentis, en plus du travail d'outillage, pourraient exécuter des travaux sur cette machine, afin de se familiariser avec l'outillage moderne.

A la suite de notre demande, nous avons eu la visite d'un inspecteur général de l'Enseignement technique qui s'est déclaré satisfait de sa visite et de notre méthode d'enseignement, et nous a promis de donner un avis favorable à notre demande. Si cette subvention nous est accordée, nous pourrons faire l'acquisition de cette machine qui sera profitable à nos apprentis et à leur instruction professionnelle.

Nous avons participé, comme tous les ans, à l'Exposition organisée par le Comité de patronage des apprentis du XIII° arrondissement. Nos apprentis de 2° années ont reçu :

Courtade, une médaille d'argent; Buffetaud, une médaille de bronze; Maisonneuve, une médaille de bronze.

Les orphelins de guerre et les pupilles de la nation ont reçu des livrets de Caisse d'épargne, des diplômes, et des volumes ont complété ces récompenses.

Nous avons également, au mois de novembre, procédé à la distribution des récompenses aux élèves de 1^{re} et 2° année; des prix en espèces ont été attribués aux élèves dont la liste est à la fin du rapport.

L'Association des ouvriers en limes nous a fait parvenir des paquets de limes qui ont été attribués aux premiers élèves de 2° années. L'Association amicale des anciens apprentis a fait également remettre aux mêmes élèves un exemplaire de L'Ouvrier Mécanicien.

Notre camarade Briat a fait attribuer un prix en espèces de 50 francs au meilleur élève; ce prix a été donné au jeune Moretti, élève de première année et premier en atelier pour son année.

A cette assemblée, vous aurez à renouveler le mandat des camarades Couvrat et Lejon qui sont à fin de mandat.

Voilà, camarades, brièvement exposée, la marche de notre Ecole d'apprentissage à laquelle nous apporterons tous nos efforts pour sa bonne continuation.

LA COMMISSION.

Récompenses pour l'Année 1927-1928

1 ^{re} Année		2º Année		
Chevreau	60 fr.	Courtade	90))
Colin	50 »	Maisonneuve	70))
Veau		Buffetaud	70))
Nery	45 »	Aout	60))
Moretti	45 »	Jeanne	55))
Vallois	40 »	Vanucci	50))
Pierrou	35 »	Lemoine	45))
Vaubaillon	30 »	Goux	35))
Polé	25 » —	Mairet	30))
Collard	20 »			

N.-B. — L'inscription pour l'Ecole d'apprentissage sera close le 30 juin 1929.